

27 Décembre 1978

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL (BIENS CULTURELS)  
NOTES DE CONTRÔLE TECHNIQUE PAR L'ICOMOS

N.B. Tous les commentaires sont annotés et numérotés selon les Formulaires de la Liste de Nomination du Patrimoine Mondial. Les renseignements requis sont soulignés.

## 1. Localisation précise

- (a) Pays: Tunisie
- (c) Nom du bien: Site de Carthage (Ordre °37)
- (d) Localisation exacte sur les cartes avec indication des coordonnées géographiques:

Des cartes et des plans montrant la localisation et les limites exactes du bien sont indispensables (voir 3b. ci-dessous). Indiquer la latitude et la longitude ou donner un quadrillage de référence. Dans ce dernier cas, indiquer également le type du quadrillage.

Pour les biens situés dans les zones urbaines, ajouter le nom de la ville, celui de la rue et le numéro.

Si une zone entourant le bien proposé est considérée essentielle à la protection de ce bien, zone tampon, par exemple, il convient de donner aussi les indications sur les limites de cette zone.

## 3. Identification

- (b) Cartes et/ou plans

Des cartes détaillées montrant la localisation et les limites du bien (voir section 1d. plus haut) et se référant dans toute la mesure du possible à des cartes officielles doivent être jointes au formulaire. Pour les biens situés dans des zones urbaines, il peut être nécessaire d'ajouter à une carte à petite échelle indiquant les coordonnées géographiques, une carte à grande échelle ou un plan détaillé qui indiqueront avec exactitude la localisation du bien. Énumérer sous la rubrique 3b) les cartes et les plans joints.

.../...

(c) Documentation photographique et/ou cinématographique

Une documentation comprenant des photographies, diapositives, etc., peut être jointe au formulaire. Enumérer sous la rubrique 3 c) tous les documents de cette nature en indiquant leur source.

(d) Historique

En ce qui concerne un bien culturel, <sup>il</sup> conviendrait de donner les renseignements suivants:

- pour un site archéologique : son origine; les principales modifications intervenues ultérieurement quant à la forme du site, au groupe qui l'occupait, à son importance, etc.: l'année de la découverte et, le cas échéant, le nom de l'archéologue intéressé.

(e) Bibliographie

Enumérer, sans les joindre au formulaire, toutes les publications qui contiennent des références importantes au bien intéressé et ont servi de source à l'élaboration de la proposition.

.../...